



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aix-en-Provence le 19 décembre 2024

Une tonne de cigarettes (5 000 cartouches) découverte par la brigade des douanes de Fréjus (83).

Le 16 décembre 2024, en contrôle dynamique sur l'autoroute A8 dans le secteur du Capitou, les agents de la brigade de surveillance intérieure de Fréjus dans le Var ont sélectionné un camion bâché immatriculé au Portugal et l'ont conduit sur l'aire du Canaver (sens Italie/France) pour un contrôle.

Le chauffeur, qui effectuait un trajet entre la Slovénie et l'Espagne, a présenté au service un document de transport relatif à un chargement de serviettes en papier.

Les agents ont alors décidé de procéder à un contrôle approfondi de la marchandise.

L'ouverture des bâches leur a permis de constater la présence de quatre palettes filmées de plastique blanc à l'intérieur desquelles se trouvaient des cartons contenant des cartouches de cigarettes de la marque Marlboro type Gold avec mention « duty free ».

Le service a dénombré 5 000 cartouches de cigarettes de contrebande pour un poids total d'une tonne.

L'individu a été placé en retenue douanière puis remis au peloton motorisé de gendarmerie du Cannet des Maures.

Jugé en comparution immédiate le 18 décembre, le tribunal correctionnel de Draguignan a condamné le chauffeur à 12 mois d'emprisonnement dont 6 mois avec sursis ainsi qu'à une amende douanière de 625 000 euros correspondant à la valeur de la marchandise sur le marché légal.



Crédit photos : Douane française

Contact presse :

S. LAFAGE, Direction régionale des douanes d'Aix-en-Provence.

Courriel : sylvie.lafage@douane.finances.gouv.fr